



UNIVERSITÉ DE NANTES



Direction régionale
des affaires culturelles
des Pays de la Loire

APPEL À PROJETS
Résidence de journaliste
Université de Nantes
Date-limite dépôt des dossiers : 18 octobre 2020

CAHIER DES CHARGES

À l'initiative et avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Pays de la Loire, l'Université de Nantes souhaite accueillir une résidence de journaliste à des fins de médiation et d'éducation aux médias et au numérique. Le projet fait l'objet d'un appel à candidatures de professionnels des médias et de l'information.

1. LA RÉSIDENCE DE JOURNALISTE : OBJECTIFS

Depuis 2015, notamment dans le cadre des décisions du Comité interministériel sur l'égalité et la citoyenneté, le ministère de la Culture a fait de l'éducation aux médias et au numérique un axe fort de sa politique. Dans ce contexte, la DRAC des Pays de la Loire initie des dynamiques autour des résidences de journaliste sur les territoires.

Les médias se situent à l'interface entre les citoyens et citoyennes, leurs représentations du quotidien et leur manière de créer du réel. L'objectif de la résidence de journaliste est ainsi de favoriser l'éducation aux médias et au numérique sur un territoire, autour d'un professionnel de l'information apportant ainsi une approche complémentaire aux pratiques, des jeunes en particulier.

QU'EST-CE QU'UNE RÉSIDENCE DE JOURNALISTE ?

Accueillir sur un territoire donné un·e professionnel·le des médias et de l'information, sur une période longue, en immersion auprès de la population locale, ici plus particulièrement auprès de la communauté universitaire.

- Cette résidence est une résidence de médiation et d'éducation auprès des différents acteurs et publics du territoire.
- La résidence doit se construire en partenariat avec les acteurs locaux, qu'ils relèvent du champ éducatif, social ou culturel.

- La ou le journaliste résident pourra se rapprocher des médias de proximité (entre autres les médias étudiants) ou des médias professionnels intéressés (locaux ou nationaux), afin d'inclure le projet dans une dynamique territoriale.
- Cette résidence s'adresse à des journalistes professionnels (journaliste en free-lance ou journaliste intégré dans une rédaction), disposant idéalement d'une carte de presse, et peut concerner tout type de médias/supports: presse écrite ou web, radio, vidéo, bande-dessinée, documentaire...

OBJECTIFS

- Permettre une compréhension de la fabrique de l'information, aider à son décryptage et accompagner le développement d'une pratique
- Faire découvrir la profession de journaliste et ses problématiques actuelles
- Sensibiliser à la liberté d'expression et favoriser la participation des citoyen·nes au débat démocratique
- Favoriser les interactions entre le monde de la recherche et les enjeux contemporains liés aux médias

ATTENDUS DE LA RÉSIDENCE

Les projets conçus par la ou le journaliste pourront prendre diverses formes, mais ils devront prioritairement inclure les dimensions suivantes:

- Actions éducatives diverses en direction de la communauté universitaire (ateliers, workshops...)
- Actions de formation à destination des étudiant·es (dans le cadre d'une Unité d'enseignement de découverte).
- Évènements : diffusion des productions du journaliste invité, temps de conférences, débats, liens envisageables avec des événements portés par l'université (journées des libertés numérique, concours d'éloquence, programmation de culture scientifique et technique..)
- Cette résidence de journaliste se construit avec les acteurs du campus : BU Sciences, associations étudiantes (Radio Prun', webTV Le Vlipp, Labo des Savoirs, journal du campus porté par Lab sciren...) enseignant·es chercheurs·ses, mission CST, mission patrimoine.

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- Communauté universitaire : étudiant·es, enseignant·es chercheur·ses, personnels
- Tous les publics du territoire susceptibles d'être concernés par les actions menées et événements organisés

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Durée de la mission : 9 semaines d'un équivalent temps plein.

- Période : une période de deux semaines d'installation et de préparation en février 2021 puis sept semaines consécutives en mars et avril 2021.

CONDITIONS FINANCIÈRES

La rémunération de la ou du journaliste en résidence se monte à 12.000 euros pour les neuf semaines et couvre la rétribution sur l'ensemble des temps de préparation et d'intervention lié à la résidence sur le territoire, ainsi que les frais de restauration du ou de la journaliste.

Sont également pris en charge :

- Les frais de déplacements sur le territoire de mission (carte de transport, véhicule de service ou remboursement des frais de déplacement sur la base d'une indemnité kilométrique).
- Un voyage aller-retour du lieu de domicile du ou de la journaliste au territoire de résidence sur chaque période de résidence.
- L'hébergement du ou de la journaliste (logement équipé et adapté à un séjour de longue durée, disposant d'une connexion internet).

THÉMATIQUES

Une attention particulière dans la sélection de la ou du journaliste sera apportée sur les problématiques suivantes :

- Rapport de la communauté universitaire aux médias et à la fabrique et l'usage de l'information : construction de l'information, économie de l'information, rôle des médias dans la vie d'un territoire, protection des journalistes, de leurs données et de leurs sources, exploitation des données, fake news, défaut d'objectivité, désinformation sur les réseaux sociaux
- Place des sciences dans la société de l'information : production et validation des données scientifiques, économie de l'édition des données scientifiques, vulgarisation scientifique, traitement de l'information scientifique dans les médias, controverses et débats sur des sujets scientifiques, crédibilité de la parole de l'expert, fiabilité et vérification des données présentées comme étant scientifiques

CADRE JURIDIQUE :

Une convention spécifiant les engagements respectifs de la ou du journaliste-résident et l'Université de Nantes sera établie.

2. CADRE OPÉRATIONNEL :

Le projet de résidence de journalisme s'intègre dans le cadre de la convention cadre triennale entre l'Université de Nantes et le Ministère de la Culture – Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire.

Dans le cadre de cette convention, il est expérimenté pour la première fois, une résidence de journaliste, ceci afin :

- d'accompagner sur une période de neuf semaines des équipes volontaires de la communauté universitaire afin de co-construire des interventions variées, inventives, participatives. L'action ambitionne une perception accrue des enjeux liés à l'information et à la liberté d'expression, ainsi qu'à une connaissance et à une pratique éclairée des différents médias.
- de venir résider, si la chose est possible, avec un ensemble de productions journalistiques déjà réalisées (reportages, articles, émissions d'informations, photo-reportages, web-documentaires, blogs, etc.) à des fins de diffusion durant la période de résidence, dans divers lieux.
- de fédérer autour de sa présence une large communauté universitaire, éducative, associative et culturelle.

Une rencontre avec les partenaires en amont de la résidence et un temps de restitution à l'issue de la résidence sont à prévoir par le ou la journaliste, pour le bon déploiement du projet.

Contexte :

Pôle majeur d'enseignement supérieur et de recherche du Grand Ouest, l'Université de Nantes est entrée en 2015 dans le classement mondial Times Higher Education et est classée parmi les 25 meilleures universités françaises. Au sein de ses 20 composantes, 164 diplômés d'État sont représentés et 55 laboratoires de recherche et structures fédératives travaillent sur tous les champs du savoir. Avec 37 000 étudiant-es (parmi lesquels 4 200 internationaux) et 3 820 personnels dont 50 % dédiés à la recherche, 1 habitant-e de la métropole nantaise sur 12 étudie ou travaille à l'Université.

La Faculté des Sciences et des Techniques forme ses étudiants au monde professionnel de demain. Les équipes pédagogiques les accompagnent dans leur orientation, progressive tout au long de leur cursus, et leur réussite. De la licence au doctorat, la Faculté propose une large offre de formation personnalisable, articulée autour de 8 champs disciplinaires.

Grâce à ses laboratoires de renommée internationale, La Faculté des Sciences et des Techniques est un acteur majeur de la recherche sur le territoire nantais. Son ambition est de porter une recherche fondamentale et appliquée de très haut niveau, de promouvoir et valoriser l'innovation qui façonnera le monde de demain et de favoriser l'interdisciplinarité. Elle veille également à renforcer le lien entre ses formations et la recherche.

La faculté en chiffres :

- 5000 étudiant-es (licence - licence professionnelle - master - doctorat - diplôme d'université)
- 500 personnels (administratif - technique - enseignement - recherche)
- 8 champs disciplinaires : biologie - chimie - histoire des sciences - informatique mathématiques - physique - sciences de la terre et de l'univers - sciences pour l'ingénieur
- 72 parcours de formation (de bac à bac+8)
- 12 laboratoires de recherche
- 2 sites : Nantes et Saint-Nazaire
- Une vingtaine d'associations étudiantes

La résidence de journalisme concerne l'ensemble de la communauté universitaire. Il est porté à la connaissance des journalistes candidats, que l'Université de Nantes souhaite mobiliser autour de la résidence une partie de l'ensemble des services, associations, composantes du campus sciences en particulier.

Un comité de travail est mobilisé autour de ce projet de résidence (liste non exhaustive) :

- Services et composantes (UFR Sciences et techniques, bibliothèque universitaire sciences et techniques, mission culture scientifique et technique, mission patrimoine, direction de la communication, direction de la culture et des initiatives)
- Associations (Prun', Le Vlipp, Lab Sciren, Le Labo des savoirs, Fragil)
- Enseignant-es et laboratoires (Département de physique, sciences de l'information-communication, département de biologie, laboratoire de mathématiques, laboratoire des sciences du numérique, l'unité de fonctionnalité et ingénierie des protéine, l'institut d'électronique et des technologies du numérique)

Pilotage de la résidence :

Le projet de résidence est piloté par l'UFR Sciences et techniques et la Direction culture et initiatives. Elles auront pour mission de guider le ou la journaliste dans la découverte du campus, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail, de faciliter la rencontre avec les acteurs culturels et éducatifs et le suivi de la mise en place des actions menées.

3. ÉLIGIBILITÉ ET SÉLECTION

Si vous êtes journaliste professionnel-le exerçant sur le territoire national et désireux-se de mener ce projet de résidence à des fins de médiation et d'éducation aux médias, vous êtes invité-e à envoyer votre candidature dûment accompagnée des pièces complémentaires.

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR :

- Un courrier faisant état de votre motivation et un projet précis et détaillé des actions que vous souhaiteriez mettre en œuvre.
- Un curriculum vitae
- Tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection (site internet, blog, liste de vos différentes productions journalistiques, etc)

COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité sera composé de chaque partenaire institutionnel du projet.

Il sera composé de représentants :

- de l'Université de Nantes
- de la DRAC
- de professionnels des médias

4. CALENDRIER

Les dossiers doivent être adressés par mail avant le **18 octobre** dernier délai, aux adresses suivantes :

Service Territoires et Publics
DRAC Pays de la Loire
stp.paysdelaloire@culture.gouv.fr

Mathilde Caillon
Direction culture et initiatives
Mathilde.caillon@univ-nantes.fr